

# Politique Qualité & Développement Durable



La politique Qualité et Développement Durable est le reflet des valeurs de l'entreprise. Elle répond aux exigences des normes ISO9001 et ISO14001 ; elle s'appuie aussi fortement sur les principes de la norme ISO 26000.

## Satisfaction des clients

Tout collaborateur doit avoir pour souci permanent de satisfaire les exigences des clients. Pour cela, il doit s'assurer de la bonne compréhension des besoins et de leur adéquation par rapport aux possibilités internes de réalisation. Plus largement, les collaborateurs seront à l'écoute des attentes des clients afin d'anticiper et de répondre à leurs besoins.

## Amélioration continue

Un système d'amélioration permanente des processus est en place et son efficacité est régulièrement surveillée afin d'apporter un service toujours plus performant.

## Respect de l'environnement

La Direction encourage l'ensemble de ses collaborateurs et de ses partenaires à suivre les principes de la charte environnementale dont les principaux axes directeurs sont la protection de l'environnement et l'économie des ressources.

## Prise en compte de la santé et de la sécurité

La Direction met en place les moyens nécessaires pour assurer la sécurité de ses collaborateurs, notamment par l'identification et l'analyse des risques aux postes de travail.

Elle met en place un véritable partenariat avec ses fournisseurs pour proposer à ses clients des produits conformes aux règles de santé, d'hygiène et de sécurité.

## Respect des personnes et solidarité

Les relations humaines sont basées sur le respect des personnes, sans aucune discrimination. LEGALLAIS consacre 1 % du chiffre d'affaires réalisé avec les produits à sa marque à des actions humanitaires, environnementales ou éducatives au travers de la fondation d'entreprise Legallais ([www.fondation-legallais.org](http://www.fondation-legallais.org))

## Maîtrise des coûts

La Direction se donne les moyens, par un contrôle financier rigoureux, de maîtriser ses coûts de fonctionnement et d'assurer le développement pérenne de l'entreprise en toute transparence.

LEGALLAIS est signataire du pacte mondial de l'ONU pour le Développement Durable, affirmant ainsi sa volonté d'agir dans le respect des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement. Elle publie son rapport annuel consultable sur [www.legallais-durable.com](http://www.legallais-durable.com)

Hérouville-Saint-Clair, le 24 octobre 2011



Philippe CASENAVE-PÉRE  
Président